

Bruxelles, le 25 juin 2026

## UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES ET ANTIBIORÉSISTANCE CHEZ LES ANIMAUX : RÉSULTATS DE 2025

**En 2025, plusieurs indicateurs utilisés pour monitorer l'évolution de l'usage des antibiotiques et de l'antibiorésistance chez les animaux en Belgique ont montré des signaux positifs. Les résultats, les perspectives et les défis pour l'avenir sont discutés lors de la journée d'étude organisée à Bruxelles.**

La résistance aux antibiotiques est une menace pour la santé publique et animale et des efforts multiples sont réalisés à l'échelle nationale et internationale afin de préserver l'efficacité des antibiotiques. **Concernant la consommation d'antibiotiques, les indicateurs utilisés en Belgique montrent des résultats globalement positifs<sup>1</sup> en 2025 :**

1. **La vente totale d'antibiotiques a été réduite de 64,9 % par rapport à 2011.** Avec la « [Vision 2030](#) », un objectif de réduction de 70 % de la vente totale d'antibiotiques d'ici 2030 a été établi (avec 2011 comme année de référence).
2. **La vente d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques a été réduite de 91,5 % par rapport à 2011.** À l'initiative de l'industrie des aliments pour animaux, la production de ces aliments sera arrêtée d'ici fin 2026.
3. **La vente des quinolones et des céphalosporines de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> générations** (antibiotiques d'importance critique avec priorité élevée pour la santé humaine) **a connu une réduction cumulative de 74,6 % par rapport à 2011.** L'objectif formulé dans la « Vision 2030 » est d'atteindre une réduction cumulative de 90 % (avec 2011 comme année de référence).
4. Les données d'utilisation montrent une **augmentation récente de l'usage des quinolones dans la filière des poulets de chairs** : ces résultats doivent être inversés au plus vite avec des solutions durables au sein du secteur.
5. **La vente de colistine** (antibiotique d'importance critique avec priorité élevée pour la santé humaine) **est de 0,63 mg/kg de biomasse en 2025**, et se maintient largement au-dessous d'1 mg/kg de biomasse (objectif repris dans la « Vision 2030 »).
6. **Le pourcentage d'utilisateurs en zone d'alarme<sup>2</sup>**, c'est-à-dire des exploitations caractérisées par une utilisation structurellement élevée d'antibiotiques, **a diminué en 2025 dans toutes les espèces et catégories animales monitorées depuis 2018 dans SANITEL-MED (porcs, poulets de chair et veaux de boucherie).**

Pour les espèces animales (entre autres les bovins) qui ont démarré l'enregistrement des antibiotiques dans SANITEL-MED en 2023, des objectifs de réduction spécifiques seront développés. Chez les bovins, sur la base des données collectées, les antibiotiques sont utilisés surtout chez les **veaux** de moins de trois mois à cause de leur sensibilité plus élevée aux infections. Chez les **bovins laitiers adultes**, l'usage des antibiotiques est majoritairement liés au traitement et à la prévention des infections intra-mammaires. Parmi les volailles, l'utilisation la plus élevée est observée chez les **dindes**.

La **surveillance de l'antibiorésistance** réalisée chez les animaux producteurs de denrées alimentaires, permet d'observer des tendances positives plus ou moins marquées en fonction de la bactérie et de l'espèce animale. Mais globalement, nous sommes sur la bonne voie. Une description détaillée des résultats issus de la surveillance de l'antibiorésistance est fournie dans le **rapport public** publié ce 25 juin. Ce rapport a été rédigé à l'occasion de la [journée d'étude](#) organisée par l'AMCRA et les autorités fédérales compétentes, pendant laquelle les résultats de consommation d'antibiotiques et d'antibiorésistance y sont présentés et les perspectives et des défis pour l'avenir y sont largement discutés.

**En 2025, les autorités, l'AMCRA et les partenaires sectoriels ont travaillé dans un cadre de co-régulation précédemment créé.** Les bases ont été posées pour une troisième Convention antibiotiques qui aligne les

<sup>1</sup> Les résultats détaillés peuvent être consultés dans le [rapport BelVet-SAC](#)

<sup>2</sup> Définition dans l'annexe 3 de la [Convention antibiotiques 2021-2024](#)

initiatives des partenaires impliqués à la réalisation d'objectifs communs. Parallèlement, l'autorité avec ses partenaires, a défini ses nouvelles activités dans le Plan d'action national « One Health » de lutte contre la résistance aux antimicrobiens 2026-2030, afin de maintenir une approche holistique contre la résistance aux antibiotiques chez l'homme, l'animal et l'environnement.

### Pour plus d'informations

Dr Fabiana Dal Pozzo – coordinatrice d'AMCRA  
0479 56 04 20

[fabiana.dalpozzo@amcra.be](mailto:fabiana.dalpozzo@amcra.be)

AMCRA est le centre de connaissances concernant l'usage d'antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux en Belgique. AMCRA a pour mission 1) de prévenir l'antibiorésistance afin de préserver la santé humaine et animale ainsi que le bien-être des animaux, 2) d'œuvrer pour une réduction rationnelle de l'utilisation d'antibiotiques et une politique durable des antibiotiques en médecine vétérinaire en Belgique, 3) d'analyser, communiquer et sensibiliser. Pour de plus amples informations : [www.amcra.be](http://www.amcra.be)

La « Convention antibiotiques relative à l'usage responsable des antibiotiques chez les animaux, établie entre les autorités fédérales et tous les partenaires en vue de lutter contre la résistance antimicrobienne » pour la période 2021-2024 a été signée par le gouvernement fédéral représenté par les ministres de la Santé publique et de l'Agriculture, les organisations sectorielles pharma.be, ABS, BFA, Boerenbond, FWA, les organisations sectorielles (Landsbond Pluimvee et VEPEK), les associations de vétérinaires UPV, VeDa et SAVAB-Flanders, les conseils régionaux de l'Ordre des Vétérinaires (CRFOMV en NGROD), les associations de santé animale ARSIA et DGZ, les gestionnaires de cahiers des charges Belbeef, Belplume, Belpork, BVK asbl, Codiplan, MilkBE, Registre AB et AMCRA.

**Les résultats détaillés de vente et d'utilisation des antibiotiques chez les animaux en Belgique sont disponibles dans le dernier rapport BelVet-SAC ([www.afmps.be](http://www.afmps.be)). Une synthèse des résultats de vente, d'utilisation et de résistance, ainsi que les activités des organisations signataires de la Convention antibiotiques peuvent être consultées dans les rapports publics disponibles sur les sites <https://amcra.be> et [www.afsca.be](http://www.afsca.be)**